PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 82-368 du 4 novembre 1982

portant nomination du Camarade Michel ZOUNON en qualité de liquidateur de la Société Nationale pour le Dévelop-pement Agricole (SONAGRI).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF NATIONAL.

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin,
- VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1382 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU le décret Nº 82-367 du 4 novembre 1982 portant fixation des modalités de liquidation de la Société Nationale pour le Développement Agricole (SON_GRI),

Le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 3 novembre 1982,

DECRETE:

Article 1er. - Le Camarade Michel ZOUNON est nommé liquidateur de la Société Nationale pour le Développement Agricole (SONAGRI),

Article 2.- Le Ministre du Commerce, le Ministre de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent decret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 4 novembre 1982 Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

. . . / . . .

Le Ministre du Commerce,

Le Ministre de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-

Publiques,

Manassé AYAYI

Alidou KOUSSE

Le Ministre des Finances,

Isidore AMOUSSOU

Ampliations: PR 8 CC du PRPB 4 ANR 6 CPC 6 PPC 2 SGG 4 MF 4
Autres Ministères 17 DPE-DLC-INSAE 6 SPD 2 IGE 4
DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 DB-DCF-DSVD-Trésor-DI 20
DPE 4 BCP1 UNB-FASJEP-BN-DAN 8 Dossier SONAGRI 2
SONAPRA 2 INTERESSE 1 JORPB 1